



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES PECHEES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST

Stratégie régionale sur la gestion des prises accessoires et des rejets dans la pêche au chalut de fond (crevettes et poissons de fond) en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Introduction

a. Contexte

En 2013-2015, lors de l'élaboration du projet sur la gestion durable des prises accessoires dans la pêche à la crevette d'Amérique latine et des Caraïbes (REBYC-II LAC), les pays participants ont noté l'absence d'un mécanisme ou d'une stratégie régionale qui guiderait la gestion des prises accessoires de la pêche au chalut de fond. Ils ont noté les rapports de l'ancien groupe de travail de la COPACO sur les crevettes et les poissons de fond¹ selon lesquels l'amélioration des pratiques de chalutage de fond nécessitait une coordination et une communication accrues ainsi qu'une approche commune.

À ce titre, ils ont demandé à la FAO, par l'intermédiaire de la COPACO, de piloter l'élaboration d'une stratégie sur la gestion des prises accessoires dans la pêche au chalut qui garantisse une approche commune au-delà des frontières. Ils ont demandé que la Stratégie soit courte et concise, en respectant le fait que cette pêche se déroule sur le plateau continental, mais en soulignant qu'en suivant une approche commune et en utilisant le même langage et les mêmes étapes d'action, les partenaires et les pays puissent renforcer la collaboration régionale et améliorer le transfert d'informations et de technologies. Les partenaires de REBYC-II LAC ont également considéré que le développement de cette stratégie commune était un mécanisme pour impliquer les pays de la région qui ne participaient malheureusement pas directement au projet. Il s'agit également d'une recommandation clé des Directives internationales sur la gestion des prises accessoires et la réduction des rejets.

En tant que tel, le projet REBYC-II LAC a reçu le mandat d'élaborer une stratégie régionale sur la gestion des prises accessoires dans la pêche tropicale à la crevette/au chalut de fond pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les éléments de cette stratégie ont été rédigés lors d'ateliers d'experts et de consultations tenues sous l'égide du projet REBYC-II LAC.

¹ Ce groupe de travail existe toujours, mais sous le nom de "WECAFC/CRFM/IFREMER Working Group on Shrimp and Groundfish in the Northern Brazil-Guianas Shelf".

b. Définition des prises accessoires

Le paragraphe 2.4.1 des Directives internationales sur la gestion des prises accessoires ne fournit pas de définition officielle des prises accessoires « *en raison de la nature très diversifiée de la pêche mondiale, des différences historiques dans la définition des prises accessoires au niveau national, des ambiguïtés de terminologies associées aux prises accessoires et aux choix des pêcheurs individuels sur la façon dont les différentes portions de leurs prises seront utilisées. En outre, il existe des interprétations fonctionnelles des prises accessoires qui incluent les prises qu'un pêcheur n'avait pas l'intention de capturer mais qu'il ne pouvait pas éviter, qu'il n'a souvent pas voulu ou qu'il a choisi de ne pas utiliser. Il existe également des interprétations réglementaires des prises accessoires dans les plans de gestion des pêches et ces types d'interprétations peuvent ne pas nécessairement coïncider.* »

Bien qu'il n'existe pas de définition mondiale commune des prises accessoires, aux fins de cette stratégie, les définitions suivantes sont prises en compte. ².

Capture cible -- La capture d'une espèce ou d'un assemblage d'espèces qui est principalement recherchée dans une pêche.

Prises accessoires - Les captures conservées d'espèces non ciblées ainsi que les rejets remis à l'eau. Capture d'espèces non ciblées³, conservées ou remises à l'eau mortes ou vivantes.

Rejets - La partie des captures remises à l'eau pour des raisons économiques, juridiques ou personnelles.

Les pays eux-mêmes doivent déterminer des définitions plus spécifiques dans le contexte de leurs réglementations et pratiques nationales de gestion de la pêche.

c. Pourquoi une stratégie régionale?

Une collaboration régionale dans la gestion des prises accessoires est nécessaire, compte tenu de la nature transfrontalière de l'environnement et des ressources marines. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la pêche au chalut de fond/ à la crevette où bon nombre des problèmes et des préoccupations concernant les prises accessoires sont partagés dans toute la région. Des solutions éprouvées et efficaces profitent à tous les pays de la région, en particulier compte tenu des exigences d'importation de plus en plus strictes établies par les grands marchés de produits de la mer d'Amérique du Nord et de l'Union européenne. Les organisations régionales telles que le CRFM, l'OSPESCA et la COPACO doivent mener l'effort pour mettre en œuvre cette stratégie et renforcer et promouvoir le partage d'expérience et la mobilisation du soutien politique. Une stratégie commune, promue et soutenue par les organismes régionaux de pêche tels que le CRFM, l'OSPESCA et la COPACO, améliore la coopération régionale qui renforce le partage d'expériences et mobilise le soutien politique à l'action.

Dans ce contexte, la COPACO, le CRFM et l'OSPESCA ont tous adopté des résolutions appelant à la mise en œuvre des Directives internationales sur la gestion des prises accessoires et des rejets.

³ Les prises accessoires peuvent être des poissons et/ou des mammifères marins, des tortues de mer et des oiseaux de mer qui se retrouvent accrochés ou empêtrés dans des engins de pêche.

Une stratégie régionale sur la gestion des prises accessoires dans la pêche au chalut de fond/ à la crevette établit un cadre pour le soutien et la collaboration requis pour améliorer la durabilité de cette pêche.

2. Vision

Réduire au maximum les prises accessoires et les rejets non durables dans la pêche au chalut (crevette et poissons) d'Amérique latine et des Caraïbes en mettant en œuvre les Directives internationales sur la gestion des prises accessoires et la réduction des rejets et en travaillant en collaboration avec les pêcheurs et autres parties prenantes à travers une approche écosystémique pour la pêche.

3. Objectifs de la stratégie

- a. **Appliquer une approche écosystémique des pêches pour la gestion des prises accessoires et des rejets** en utilisant les meilleures pratiques de gestion, où toutes les espèces capturées dans une unité définie doivent être prises en compte pour la gestion et où les plans de gestion et les réglementations doivent inclure des mesures pour traiter les prises accessoires et les rejets non durables.
- b. **Améliorer les procédures de collecte et de suivi des données** et mettre à jour les bases de données statistiques nationales et régionales sur la pêche. Cela comprend des enquêtes régulières sur la composition des captures, le suivi des débarquements et des rapports de journal de bord et l'utilisation d'observateurs à bord. Il comprend également la collecte de données sur les variables socio-économiques qui sont les moteurs des prises accessoires et des rejets tels que les revenus des pêcheurs/bateaux, les prix départ navire, la répartition des coûts et la disponibilité sur le marché.
- c. **Réduire les prises accessoires non durables avec des dispositifs d'exclusion des tortues (TED) et des dispositifs de réduction des prises accessoires (BRD)** et développer des dispositifs BRD améliorés grâce à des méthodologies standard qui incluent la recherche participative et le transfert de technologie.
- d. **Intégrer l'utilisation de mesures spatiales et temporelles** pour réduire les prises accessoires, protéger les espèces en danger, protéger les étapes vulnérables du cycle de vie et minimiser les impacts sur les habitats vulnérables.
- e. **Utiliser les prises accessoires durables** en encourageant les investissements et le soutien du gouvernement dans des chaînes de valeur viables. Cela inclut la possibilité d'utiliser les prises accessoires dans les programmes d'alimentation scolaire et communautaire.
- f. **Renforcer la communication, la coordination et le partage d'informations** à travers les partenaires régionaux pour diffuser les meilleures pratiques en matière de gestion des prises accessoires. La COPACO, le CRFM et autres partenaires régionaux devront fournir le meilleur soutien technique disponible et suivre la mise en œuvre de la stratégie.

4. Actions stratégiques

A. Gestion des prises accessoires et des rejets grâce à une approche écosystémique de la pêche.

1. La gestion des prises accessoires et des rejets dans la pêche au chalut de fond d'Amérique latine et des Caraïbes suit une approche écosystémique qui prend en compte le bien-être écologique et humain ainsi qu'un cadre de gouvernance favorable.
2. Les cadres de gestion de la pêche, y compris les plans de gestion et la législation, comprennent des lois et/ ou des réglementations de gestion des prises accessoires et des rejets.
3. Les plans de gestion tiennent compte des frontières des écosystèmes et des stocks plutôt que des frontières politiques et prennent en compte tous les autres utilisateurs de la même ressource et de l'espace marin.
4. Les plans de gestion qui prennent en compte les prises accessoires et les rejets sont créés dans le contexte des moyens de subsistance et de la prévention des dommages aux biens publics.
5. Les plans de gestion qui prennent en compte les prises accessoires et les rejets doivent tenir compte des espèces affectées, y compris d'autres espèces halieutiques ou non halieutiques, notamment les oiseaux, les mammifères, les tortues et les habitats (récifs en eau profonde, invertébrés benthiques)

B. Collecte, suivi et évaluation des données

La gestion des prises accessoires et des rejets dans la pêche au chalut de fond nécessite une collecte de données précise et opportune et des systèmes de suivi solides pour comprendre l'impact des prises accessoires sur la biodiversité, les moyens de subsistance et les pêches associées.

Actions

- Renforcer les protocoles de collecte de données dans la région en utilisant les méthodes de collecte de données disponibles telles que les journaux de bord et les données sur les débarquements. Mettre à jour les protocoles de collecte de données pour normaliser les méthodologies de déclaration des prises accessoires dans la région. Renforcer les politiques d'accès et de partage des données.
- Dans la mesure du possible, mettre en œuvre des méthodes régulières de collecte de données à bord, y compris le recours à des observateurs, pour valider les données des journaux de bord et évaluer plus précisément les prises accessoires rejetées. Lorsque cela n'est pas possible, utilisez des méthodes telles que la règle du dernier trait débarqué, les caméras et autres approches.

- Inclure les données sur les prises accessoires et la composition des prises dans les systèmes et/ou bases de données nationaux existants de collecte de données et de statistiques sur la pêche. Croiser les données de capture et d'habitat pour relier les captures aux types d'habitat.
- Comprendre les impacts socio-économiques des prises accessoires et des rejets et se préparer à évaluer les impacts des différents scénarios de gestion sur ces variables. Cela comprend des estimations à court et à long terme des impacts sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

Le tableau suivant montre les paramètres possibles pour améliorer la collecte de données, le suivi et l'évaluation des prises accessoires et des rejets.

Paramètres	Variables
Biologique : Variables de capture et de rejet	
Espèce/groupe d'espèces cibles	espèce (ou groupe d'espèces)
Capture totale	poids; nombre, nombre de paniers/bacs/boîtes ; cales (volume)
Composition des espèces cibles	espèces échantillonnées; nombre de paniers/bacs/boîtes/caisses par espèce
Tailles moyennes	espèces de poissons échantillonnées, longueur, poids, poids de capture par classe de taille
Composition des prises accessoires	espèces de poissons échantillonnées, longueur, poids, poids de capture par classe de taille/identification de la spp/biomasse de l'espèce retenue
Rejets	Composition des espèces ; poids; nombre de paniers/bacs/boîtes ; entier/macéré
Ratio	Ratio prises accessoires/prises cibles, rapport rejets/prises
CPUE (captures par unité d'effort)	Capture par trait. Prises accessoires/Trait
Durée de trait/temps au fond	Date/heure de début du trait – Date/heure de fin de trait
Profondeur de trait	Profondeur de début/profondeur de fin de trait – Profondeur moyenne de trait

Composition/morphologie des espèces en danger	Espèces menacées, en danger ou protégées, taille/longueur/poids/composition/# spp.
Habitat	Qualité/surface/indice de dégradation/ajouter quelques informations/type de fond (sableux/boueux/dur/mixte /inconnu).
Abondance	CPUE/ évaluation du stock/ taille du stock, taux de capture/ taille moyenne/ captation
Économique: variables de production et de revenus	
Type de produit	entier; vidé; arrondi; étêté; nageoires enlevées; filet levé; avec ou sans peau; filet; haché; surimi; farine de poisson (de poisson entier/ de rejets/de morceaux ou abimés/abats, etc.) ; produit prêt à consommer.
Stockage des produits	entier congelé; IQF ; tenir gelé; températures de stockage; sec; eau salée; saumure; Frais
Emballage du produit	marqués et emballés individuellement (par exemple les thons); carton (type et poids); sac (type et poids); panier (type et poids); baril
Équipement de traitement	type de machine ; cadence de production, disponibilité
Recettes totales de la pêche	Revenu par trait/revenu saisonnier annuel/par voyage
Bénéfice net de la pêche	Revenus nets
Valeur des débarquements	Valeurs de récolte/capture par espèce ou par groupe. Valeur des captures/ type de chalut/ type d'engin
Revenu, bénéfice, valeur des prises accessoires débarquées	Contribution des prises accessoires débarquées au revenu total, au bénéfice net et à la valeur globale des débarquements
Prix des produits (valeur ajoutée)	prix du marché/à l'exportation, prix départ

	navire (pour les espèces cibles et non cibles)
Coût des prises accessoires et des rejets	Perte d'opportunité future ; coût des dommages à l'habitat; perte/gain de revenu dans tous les sous-secteurs
Engins de pêche/Variables d'effort	
Équipement	Type d'équipement
Construction	maillage, matériel, portes, TED, grilles, portes de secours, déviations etc.
TED (Dispositif d'exclusion des Tortues)/BRD (Dispositif de réduction des prises accessoires)	Matériau, type, emplacement, taille
Taille du chalut	Longueur, profondeur, corde de dos, bourrelets, baillon, chaîne de réglage
Déploiement	fond/mi-eau
Navires subsidiaires	canots, scout, bateau de filet
Electronique	balises, sondeur, capteurs de masse, GPS, sondeur, SIA
Marquages	numéro d'engin, identification du navire
Chalut	date, heure, vitesse, positions pour « matériel prêt», « au fond » « sur le banc » fermé, hors du fond, début de trait, en surface, piste de chalut
Variables socio-économiques	
Nombre de personnes employées dans la pêche	Employés par secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ventilés par âge, sexe et catégorie d'emploi. Temps de travail
Chômage/emploi	Chômage dans la région/communauté/nation ou #/% de locaux dans la pêche
Gains	gains pour chaque membre d'équipage / gains pour chaque ménage de pêcheur
La sécurité alimentaire	quantité de débarquements à des fins alimentaires/non alimentaires (prises et prises accessoires) ; contribution des prises

	accessoires aux régimes alimentaires locaux; gains/pertes de nutriments
Répartition des gains	Salaires en % des coûts/salaires par rapport au salaire minimum national/répartition des revenus sur le navire
Pauvreté	Niveaux de pauvreté dans la pêche/dans la communauté
Moyens de subsistance	Revenus/gains de la pêche ou des activités associées
Sexe	Données ventilées par sexe/rôle des femmes/répartition du pouvoir/% de travailleurs qui sont des femmes, des jeunes, des hommes.
Variables de gouvernance	
Lois normatives	Nombre/existence de règlements/lois/politiques/plans de gestion
Politiques et objectifs	Présence de politiques à long terme et priorisées
Conformité	Patrouilles de pêche, arrestations, sanctions, application/
Transparence	Informations disponibles à la prise de décision/à la participation
Capacité de gestion	Plans de gestion/personnel de gestion, connaissance des plans par les pêcheurs
Réponse de la direction	Mesures de gestion - fermetures spatiales et temporelles. Réglementation des engins, réglementation de l'effort, réglementation des suggestions
Participation	Comités/Conseil, participation des pêcheurs/membres de la communauté aux réunions de pêche
Force de l'organisation	Nombre d'organisations, nombre de membres dans les organisations, nombre de réunions, influence

	perçue sur la prise de décision
Capacité	Capacité du personnel dans les institutions/organisations de pêche, nombre de formations, transfert de connaissances amélioré
Disponibilité et capture des données	Disponibilité générale des données, système d'information sur la pêche, facilité d'accès, utilisation dans la pêche

C. Mesures de réduction des prises accessoires

Les mesures visant à réduire les prises accessoires non durables dans les pêcheries tropicales au chalut de fond se concentrent sur l'amélioration des technologies de pêche et le renforcement des mesures de gestion. Les changements d'engins de pêche comprennent l'introduction de dispositifs d'exclusion des tortues (TED) et de dispositifs de réduction des prises accessoires (BRD) sur les filets existants. Ils peuvent également inclure des modifications de la forme, de la taille ou du maillage des chaluts de fond. Les mesures spatiales et temporelles peuvent également protéger des zones critiques, des stades de vie et des habitats ainsi que des espèces vulnérables, menacées et protégées. Dans toute la région, les plans et cadres de gestion comprendront des mandats pour la mise en œuvre de pratiques de réduction des prises accessoires dans toutes les pêches au chalut de fond et de crevettes. Utilisez les meilleures données scientifiques disponibles pour déployer des réglementations et des mesures ciblées qui améliorent la gestion des prises accessoires et des rejets.

Actions

1. Intégrer le secteur de la pêche et d'autres intervenants pour l'ensemble du continuum des activités décisionnaires afin de gérer les prises accessoires. Cela comprend la participation entre autres des pêcheurs, des chercheurs, du gouvernement, des ONG dès le début des activités de planification ou de démarrage à travers des essais sur le terrain, la diffusion des résultats et la mise en œuvre des pratiques choisies ou des mesures de gestion.
2. Améliorer la compréhension des impacts et des compromis des mesures de gestion des prises accessoires en évaluant :
 - a. L'impact social et économique des prises accessoires retenues ;
 - b. La base de référence écologique de la pêcherie ;
 - c. Les coûts d'exploitation de la pêche.

3. La mise en place des objectifs et cibles nationaux spécifiques à des fins de réduction des prises accessoires. Ceci comprend:

- a. Le type et la quantité de prises accessoires ciblées par les mesures de réduction ;
- b. Le type et la quantité de prises accessoires pouvant être débarquées ;
- c. La limitation des captures d'espèces en danger, menacées et protégées ;
- d. La réduction des impacts sur les stades vulnérables du cycle de vie des espèces cibles et des prises accessoires.

4. Evaluer des mesures de réduction des prises accessoires par rapport aux données de référence et établir un système d'information sur les prises accessoires ou inclure les données sur les prises accessoires dans les programmes actuels de surveillance des pêches.

Les données de base minimales comprendront :

- a. La composition des captures au cours des années et des saisons
- b. L'identification des espèces vulnérables, menacées ou en danger critique d'extinction.
- c. La localisation des zones de pêche
- d. Les informations de base sur la pêche

5. La création conjointe d'un protocole de recherche et de développement pour les TED et les BRD avec les parties prenantes de la pêche qui suivent une méthodologie scientifiquement rigoureuse.

- a. L'autorisation pour les pêcheurs de manipuler, tester ou développer des appareils de manière indépendante, sur la base des critères établis dans le cadre normatif.
- b. Le test des innovations de la pêche sur le terrain selon la méthodologie scientifiquement rigoureuse mentionnée ci-dessus.

6. Incorporer les recherches et les informations sur les TED et les BRD qui sont déjà disponibles.

7. L'identification des zones ou des périodes de prises accessoires ou de prises accessoires importantes d'espèces en danger critique d'extinction, d'individus reproducteurs ou d'espèces ETP et l'introduction de mesures spatiales et temporelles pour réduire les volumes élevés de prises accessoires ou d'espèces critiques/vulnérables.

8. Le partage des résultats de la recherche entre les pays, soit de manière bilatérale, soit par le biais d'organismes régionaux de pêche ou d'organisations régionales. Cela peut réduire le coût pour un seul pays des tests de nouveaux engins de pêche.

9. Les membres de la COPACO encouragent la communication des processus et des résultats de leurs activités de réduction des prises accessoires. Un système de partage d'informations

sous la gestion de la COPACO pourrait servir de canal pour partager les résultats des mesures de gestion des prises accessoires ou des essais de réduction. Ce système comprend le site Web du projet REBYC-II LAC, ainsi qu'un forum en libre accès qui facilite les discussions régionales.

10. Tous les partenaires de la COPACO doivent mettre l'accent sur le partage des résultats et les activités de renforcement des capacités pour améliorer les pratiques de pêche du secteur privé. Cela peut inclure :

- a. Visites sur le terrain ou suivi pour évaluer les activités de réduction des prises accessoires
- b. Formation conjointe pour les pêcheurs, les chercheurs et les autres parties prenantes impliquées
- c. Suivi par des experts internationaux formés sur la technologie de la pêche.

Recommandations

- Tous les pays de la COPACO devraient établir des directives spécifiques à chaque pays pour développer, tester, réglementer et appliquer les technologies de réduction des prises accessoires, y compris les dispositifs d'exclusion des tortues et les dispositifs de réduction des prises accessoires.
- Demander l'assistance de la FAO, de la NOAA, de l'UE et d'autres partenaires internationaux pour fournir une formation technique et renforcer les capacités d'introduction et d'application des technologies de réduction des prises accessoires dans la pêche (chalut de fond).
- Grâce à un processus participatif et transparent, les pays mettront à jour leurs règles et réglementations pour imposer l'utilisation de technologies et de meilleures pratiques de réduction des prises accessoires.

D. Utilisation durable des prises accessoires

Même avec des engins de pêche améliorés et des fermetures spatiales ou temporelles efficaces, les chaluts de fond continueront de capturer des prises accessoires. L'utilisation des rejets et l'amélioration de la valeur des prises accessoires précédemment conservées peuvent compenser les pertes générées par les mesures de réduction des prises accessoires et compenser tout impact potentiel sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Lorsqu'il est exécuté correctement, il fournit également une incitation pour le secteur de la pêche à réduire les prises accessoires et à améliorer la conformité.

Pour améliorer l'utilisation des prises accessoires, les parties prenantes doivent s'assurer de ce qui suit.

- L'amélioration de l'utilisation des prises accessoires doit se concentrer uniquement sur les espèces ou les captures qui peuvent être débarquées dans le respect des quantités durables.
 - L'Utilisation des évaluations de stocks ou d'autres méthodologies telles que le cycle biologique des espèces de prises accessoires ou l'impact potentiel de la pêche sur les stocks pour définir les prises accessoires durables.
- La prise en compte des « rétroactions positives » du ciblage des espèces de prises accessoires et de leur potentiel de conduire à la surpêche.
- L'Amélioration de l'utilisation des prises accessoires uniquement lorsque les prises accessoires et les rejets ont été réduits dans toute la mesure du possible.
- La bonne compréhension de la faisabilité économique, sociale et environnementale de l'utilisation des prises accessoires.
- Le soutien dans l'élaboration de plans d'affaires et la mobilisation des investissements privés et publics pour créer des chaînes de valeur dérivées des prises accessoires.
- L'exploration de la viabilité de l'utilisation des prises accessoires dans les programmes d'alimentation scolaire ou communautaire, les produits non alimentaires. Cela pourrait fournir aux pêcheurs une source fixe de demande et les protéger de baisses de prix importantes ou des fluctuations du marché.

a. Composants stratégiques pour l'utilisation des prises accessoires

1. Définir la composition des prises accessoires

- ▶ La plupart des membres de la COPACO ont une compréhension de base de la composition des captures et des espèces ayant un potentiel d'utilisation. Une première étape consiste à mettre à jour ou à compléter ces informations et à intégrer des considérations spatiales, temporelles et de répartition de la flotte dans les données. Les considérations relatives à la répartition de la flotte incluent, par exemple, l'expansion du chalutage dans les eaux plus profondes et les nouvelles ressources.
- ▶ Définir quelles espèces ou familles peuvent être traitées ensemble. Cela peut augmenter l'offre pour un processus de production (surimi ou ensilage par exemple).

2. Définir des systèmes/technologies viables d'utilisation des prises accessoires

- ▶ Une variété de systèmes/technologies d'utilisation sont disponibles. Les initiatives d'utilisation doivent définir le système de traitement disponible le plus viable.
- ▶ Former les participants de la chaîne de valeur sur la sécurité et les protocoles appropriés de manipulation du poisson, en particulier les mesures sanitaires.

3. Établir une voie pour le changement

- ▶ La participation du gouvernement est cruciale, notamment par le biais des politiques publiques et en intégrant l'utilisation des prises accessoires dans les programmes stratégiques existants. Ces changements peuvent être générés par :
 - Un programme d'achat public qui sécurise les prises accessoires à diverses fins.
 - Des crédits gouvernementaux et autres prêts à faible coût pour financer les processus d'utilisation des prises accessoires.
 - La modification des cadres juridiques et politiques pour améliorer l'environnement propice à l'utilisation des prises accessoires qui engagent le secteur (par exemple, la révision des interdictions de transbordement).
 - La coordination des divers ministères et institutions responsables de la promotion d'une alimentation saine, de la consommation, des technologies, de l'entrepreneuriat, etc.
 - L'exploration de la viabilité de l'utilisation des prises accessoires dans les programmes d'alimentation scolaire ou communautaire, les produits non alimentaires. Cela pourrait fournir aux pêcheurs une source fixe de demande et les protéger de baisses de prix importantes ou des fluctuations du marché.
- ▶ Dans le secteur privé, de bons revenus constants sont un moteur de changement. La collaboration avec le secteur privé pour améliorer l'auto-application des réglementations et les investissements dans la sécurité alimentaire est nécessaire. Il faut également un développement conjoint des projets pilotes d'utilisation (en coordination entre autres avec le gouvernement). Impliquer le secteur universitaire et de la technologie alimentaire pour fournir des conseils et une expertise.
- ▶ Faciliter la coordination internationale pour collaborer sur les pratiques et les technologies d'utilisation et ouvrir des marchés potentiels pour les produits dérivés des prises accessoires.

4. Identifier les changements institutionnels critiques et les approches

- ▶ Les institutions essentielles au succès comprennent les ministères de l'agriculture, les ministères/départements de la pêche, les ministères des ressources naturelles/de l'environnement, les ministères du développement social et les ministères de l'éducation. Les centres de recherche et technologiques sont également présents dans toute la région et sont essentiels au succès des nouvelles initiatives de transformation des aliments.

5. Identifier les acteurs cruciaux pour promouvoir le changement

- ▶ Le secteur privé est l'acteur crucial de l'amélioration de l'utilisation. Il doit avoir une participation proactive aux initiatives d'utilisation, en collaboration avec le gouvernement. Les principaux représentants des organisations et associations de pêcheurs sont chargés non

seulement de communiquer avec le gouvernement, mais aussi de relayer les informations et de générer des changements au sein de leurs circonscriptions membres.

6. Établir des jalons pour le changement

- ▶ Établir des jalons pour le changement concernant l'utilisation. Alors que le REBYC-II LAC espère réduire les rejets de 20 %, les partenaires régionaux doivent définir quelle part de cette réduction sera due à la diminution des prises accessoires et quelle part à une meilleure utilisation.

E. Renforcement de la communication, de la coordination et du partage d'informations

- Augmenter la confiance entre le gouvernement et les intervenants. Cela comprend des réunions régulières, des notes de communication et des présentations dans un langage facile à comprendre. Produire des photographies et des vidéos des recherches en cours (relevés de composition des captures, tests BRD et relevés sous-marins) pour améliorer la compréhension des mesures de gestion des prises accessoires.
- Assurer et promouvoir l'utilisation et l'accès aux données relatives aux prises accessoires, y compris celles collectées au titre du point B de la stratégie.
- Développer des réseaux scientifiques et des forums sur les prises accessoires du chalutage. Cela comprend le groupe de travail CRFM/COPACO/IFREMER sur les crevettes et les poissons de fond du plateau nord du Brésil, le partenariat de gestion des données COPACO-FIRMS et le comité de coordination tripartite COPACO/OSPESCA/CRFM.
- Impliquer les communautés dans les mesures de gestion des prises accessoires, comprendre leurs préoccupations et leurs connaissances traditionnelles et les intégrer à tout processus décisionnel.
- Dans la mesure du possible, améliorer la collaboration et la communication entre les pêcheurs et les techniciens en engins/pêche pour fournir des conseils et examiner les pratiques de pêche et améliorer la conformité.
- Dans la mesure du possible, renforcer la collaboration entre les pêcheurs de différentes régions en organisant des ateliers conjoints ou des visites portuaires pour échanger des idées et partager les meilleures pratiques.

F. Mise en œuvre de la stratégie

- Élaborer une stratégie nationale pour réduire les prises accessoires dans la pêche à la crevette/au chalut de fond.
- Soutenir le développement de projets régionaux ou mondiaux, similaires à REBYC et REBYC-II LAC pour faciliter le transfert de technologie et de connaissances.
- Engager des partenaires régionaux tels que le CRFM, la COPACO et l'OSPESCA pour soutenir l'échange régional de connaissances et les plans d'action nationaux pour gérer les prises accessoires et les rejets. Inviter les membres de la COPACO tels que les États-Unis et l'Union européenne qui ont de l'expérience et du succès dans la gestion des prises accessoires dans la pêche au chalut de fond.
- Renforcer le Groupe de travail CRFM/COPACO/IFREMER sur les crevettes et les poissons de fond du plateau nord du Brésil et d'autres organismes régionaux qui peuvent fournir des conseils et un soutien à la mise en œuvre de la Stratégie.